Fribourg. Suisse. — 45me année — N° 59 Le numéro 5 centimes Vendredi 12 mars 1915

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

C. I. N.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Poursuite de l'avance française en Champagne.

Dans l'est, développement des opérations à l'aile nord et dans la boucle de la Vistule.

L'affaire de Neuve-Chapelle, à l'ouest de Lille, où les Anglais ont remporté l'avantage signalé hier, vient compléter la démonstration déjà fournie par la bataille de Champagne touchant l'énormité des effectifs que l'état de défense du front oblige à engager, quand on se propose d'obtenir un résultat sérieux. Pour gagner douze cents mètres de terrain, sur un front de trois kilomètres et demi, le commandement anglais a dû lancer à l'attaque cinq corps d'armée. En Champagne, l'avance française conquise dans des combats qui durent depuis trois semaines est de un kilomètre et demi, sur un front de huit kilomètres. Il a fallu faire donner successivement six corps d'armée pour s'assurer ce succès. On peut déduire de là quel effort exigera le coup de collier qui, d'une part ou de l'autre, *sera tenté pour faire la trouée victorieuse* dans les lignes de l'adversaire.

La fin de la journée d'avant-hier a été marquée par un nouveau progrès des Français en Champagne. Le combat a été meurtrier.

Hier, il paraît ne s'être rien passé d'important.

* * *

Un bulletin russe signalait mercredi un coup de main opéré par de la cavalerie qui avait capturé un convoi de *ravitaillement allemand en train de* se replier de Sejny sur Souvalki, à l'extrême gauche allemande, en face du Niémen. On en devait conclure que les Allemands en étaient, de ce côté-là, à se retirer sur leur frontière. Mais, aujourd'hui, un communiqué de Berlin annonce la capture de quelques cents Russes et de trois canons à Sereje, qui est à quarante kilomètres à l'est de Sejny. L'épisode annoncé par le bulletin russe cesse dès lors d'avoir la signification qu'on devait lui attribuer. Sereje commande la route de Souvalki à la place forte russe d'Olita, sur un point où cette route défile entre quelques petits lacs. C'est une de ces positions qu'affectionne le maréchal de Hindenburg, grand ami des *lacs et des marais, si bien que ses* officiers, quand ils allaient exécuter ses thèmes de manœuvre, disaient qu'« on allait aux bains ». De Sereje à Olita il y a vingt-cinq kilomètres.

Les Allemands n'ont donc pas renoncé à l'offensive contre le front du Niémen.

Au sud-ouest de Varsovie, près de la Pilitza, ils annoncent un avantage.

Dans les Carpathes et en Galicie orientale, point d'événement notable.

* * *

L'expédition des Alliés contre Constantinople a été dictée par des raisons militaires et économiques que d'on a indiquées et par un calcul politique qui pourrait bien avoir été faux. Les Alliés ont espéré que l'attaque des Dardanelles lèverait les hésitations de la Grèce et de l'Italie et les déciderait à se joindre à eux, de crainte de voir les destinées nouvelles de Constantinople et de l'Asie Mineure se régler sans qu'elles eussent voix au chapitre. Mais ils ont eu une grosse déception : la Grèce, sur laquelle tout au moins ils semblaient pouvoir compter, s'est dérobée à leur invite ; M. Vénizélos, qui avait dû trop s'avancer du côté de la Triplé *Entente, a été congédié* par le roi Constantin, malgré les éminents services qu'il a rendus à son pays et l'immense popularité qu'ils lui ont value.

Quant à l'Italie, bien loin que l'action des *Alliés contre les Détroits* la porte à se rapprocher des Alliés, elle donne, depuis ce moment, des signes d'une disposition tout opposée. Le parti de la guerre contre l'Autriche a mis tout à coup une sourdine à ses clameurs belliqueuses et il est de nouveau question de pourparlers entre Rome, Vienne et Berlin en vue de l'apaisement des griefs irrédentistes. Le licenciement de la légion garibaldienne ne serait pas sans relation avec cet avatar.

Il est facile de comprendre de pourquoi de cette attitude de la Grèce et de l'Italie. La première fait à peine mystère de ses visées sur Constantinople ; elle est, sous ce rapport, en compétition inavouée avec la Russie. *Les Alliés ne se sont pas encore en*tendus sur ce qu'ils feront de l'ancienne Byzance et des Détroits, s'ils réussissent à s'en rendre maîtres. La Russie s'adjuge d'avance la proie ; mais l'Angleterre, par la bouche de sir Edward Grey, s'est exprimée évasivement sur le sort de la future conquête. On parle d'une internationalisation du Bosphore et des Dardanelles. Rien de tout cela ne saurait séduire la Grèce. Sans compter que le sort de Constantinople ne se réglera pas défi*nitivement dans les eaux des Darda*nelles, mais sur les champs de bataille de France et de Pologne.

En ce qui concerne l'Italie, les paroles de Cavour, que nous avons rappelées l'autre jour, disent assez qu'elle ne peut voir avec plaisir les Alliés ouvrir à la flotte russe la porte des Détroits, pour l'admettre enfin dans cette Méditerranée d'où tout le monde, jusqu'à présent, a conspiré à la bannir. Puissance méditerranéenne au premier chef, l'Italie a plus d'intérêt que quiconque à ce que ne s'accroisse pas le nombre des concurrents qui se disputent l'hégémonie dans la mer Intérieure. C'est assez d'avoir trop près d'elle les batteries anglaises de Malte et la rade française de Bizerte.

*De sorte que, au bruit du bombar*dement des Dardanelles, Trente et Trieste se sont un peu estompés dans les préoccupations italiennes et que des questions plus vastes ont pris tout à coup leur place. C'est l'avenir méditerranéen de la Péninsule qui est mis en jeu par la menace d'intrusion d'un redoutable concurrent. Les Alliés ont compté que la perspective de l'inévitable déciderait l'Italie à se rendre à leurs invites. Mais l'Italie cherche en ce moment à conjurer un inévi*table* qui ne serait pas en sa faveur.

* * *

La *Nea Hemera* d'Athènes publie une déclaration du nouveau ministre des affaires étrangères disant que le gouvernement continuera la même *politique extérieure que le cabinet* Vénizélos, « qui est traditionnelle pour la Grèce ».

* * *

D'après le correspondant de la *Tribuna* à Athènes, voici les raisons qui auraient décidé le roi Constantin à garder la neutralité :

1. Dans le conseil de la Couronne, M. Vénizélos n'a pas pu affirmer que des propositions officielles avaient été faites à la Grèce par les puissances de la Triple Entente pour la faire sortir de la neutralité ;

2. Aucune garantie n'a été donnée à la Grèce au sujet de Constantinople. (On sait que les Grecs rêvent de s'établir sur le Bosphore et craignent de voir les Russes les devancer. Or, personne ne leur a donné l'assurance que *Constantinople ne serait pas cédé à* une seule puissance) ;

3. Dans le cas où la Bulgarie aurait attaqué la Grèce, celle-ci voulait pouvoir compter sur le secours de la Russie. Or, la Russie ne lui a donné aucune assurance à cet égard ;

4. M. Vénizélos ne put non plus se porter garant de la neutralité de la Roumanie.

Ces renseignements sont empruntés au journal *Athenai*. Un autre quotidien, l'*Embros*, dit que l'Angleterre seule s'était entendue avec la Grèce au sujet des Dardanelles, que la France s'était montrée indifférente et que la Russie avait refusé toute collaboration officielle avec la Grèce.

L'opinion publique grecque est, paraît-il, embarrassée. Le peuple admet comme un dogme l'infaillibilité de M. Vénizélos dans la politique extérieure, mais, d'autre part, au point de vue militaire, il a confiance dans le roi, qui, en qualité de généralissime dans la guerre des Balkans, a conduit la Grèce à la victoire. Le roi, dit-on, a dû se séparer de M. Vénizélos, non pas pour des raisons de politique étrangère, mais pour des raisons d'ordre militaire, et le roi a l'état-major derrière lui ; donc, il doit avoir raison.

* * *

L'*Echo de Paris* annonçait l'autre jour qu'une crise ministérielle s'était produite à Sofia. La *Tribuna* de Rome est allée prendre des renseignements auprès de la légation bulgare. Le ministre a démenti catégoriquement cette nouvelle qu'il a traitée d'absurde. « Le gouvernement bulgare, a-t-il dit, persiste dans l'attitude de neutralité stricte et absolue qu'il a prise dès le *commencement et à laquelle il n'a rien* changé. »

* * *

M. Ghenadief, ancien ministre des affaires étrangères de Bulgarie, qui *fait une tournée diplomatique en Oc*cident, a eu, en revenant de Paris, un entretien avec un collaborateur de la *Suisse libérale* de Neuchâtel, qui lui a demandé ses impressions sur les événements de l'Europe orientale.

M. Ghenadief estime que les Alliés peuvent prendre Constantinople, mais qu'ils devront débarquer une armée sur la côte de la mer de Marmara, pour prendre la capitale turque par terre. Il juge que, si M. Vénizélos a été débarqué, c'est qu'il s'était trop avancé en faveur d'une participation de la Grèce à la guerre aux côtés de la Triple Entente. Après avoir passé à Rome, M. Ghenadief croit pouvoir affirmer que l'Italie ne veut pas la guerre. Quant aux dispositions du pays qu'il connaît le mieux, M. Ghenadief assure que la Bulgarie restera neutre, parce que de chères expériences lui ont appris que les guerres coûtent plus qu'elles ne rapportent.

* * *

M. Lloyd-George a déposé à la Chambre des communes une loi en vertu de laquelle le gouvernement est investi d'un droit de réquisition sur tes les fabriques susceptibles d'être appelées à travailler pour la défense *nationale, soit directement soit indi*rectement. Le gouvernement possédait déjà un droit semblable sur les fabritoutes les fabriques susceptibles d'être ques de matériel de guerre. Il veut pouvoir astreindre toutes les usines du royaume à travailler pour la défense nationale.

Un des effets de cette loi sera de donner au gouvernement le moyen d'intervenir dans les nombreuses grèves qui paralysent certaines industries travaillant indirectement pour la défense nationale. L'Etat versera aux manufacturiers dont il réquisitionnera les usines une somme égale à la moyenne de leurs bénéfices des trois dernières années, plus un quart des bénéfices éventuels excédant cette moyenne ; les trois autres quarts reviendraient à l'Etat, ce qui enlèvera *aux travailleurs le motif de se plain*dre que les manufacturiers réalisent de gros bénéfices pendant la guerre.

On s'alarme à bon droit, en Angleterre, de l'extension des grèves et des menaces dont la population des usines et des ateliers appuie ses plaintes sur l'insuffisance des salaires, vu le renchérissement de la vie. Dans les chantiers de la Clyde, où l'on construit les navires de la flotte de guerre, dix mille ouvriers des catégories les plus indispensables se croisent les bras. Ils réclament une augmentation de salaire de 2 pence (20 centimes) par heure ; les entrepreneurs ne veulent accorder que trois quarts de penny (7 centimes ½). Les déchargeurs de charbon de Liverpool chôment au complet. Les mineurs d'Ecosse *formu*lent des exigences qu'ils sont résolus à soutenir par le moyen de la grève, s'il le faut. Les ouvriers occupés à la fabrication de la chaussure militaire réclament une augmentation de trois schellings par jour, sous menace de quitter les ateliers. Quand on représente aux ouvriers que, par la grève, ils jouent le sort de l'Angleterre, ils répondent que, si le sort de l'Angleterre dépend de quelques centimes, les possédants et les gouvernants ne *laisseront évidemment pas* périr la patrie en s'obstinant à refuser aux ouvriers un juste salaire. Quant à eux, ils ne céderont pas, ne pouvant plus vivre, au milieu de la cherté générale, avec les salaires d'avant la guerre. Cependant, sous l'effet des menaces de M. Lloyd-George, et par crainte de se voir appliquer la loi martiale, les ouvriers des fabriques militaires ont repris le travail aux conditions d'antan ; mais pas tout à fait cependant : car ils ont déclaré que, en obéissant à la contrainte, ils pratiqueraient désormais la grève perlée, c'est-à-dire qu'ils ne fourniraient plus qu'une somme réduite de travail.

* * *

La guerre actuelle a fait découvrir que plus d'un homme d'Etat du passé, réputé perspicace, avait été fort myope. Bismarck n'échappe pas à cette humiliante constatation. En 1876, l'Europe redoutait l'explosion d'une grande conflagration balkanique. Bismarck se moquait, disant que personne ne bougerait pour un petit bout d'Herzégovine. Aujourd'hui, la moitié du monde est à feu et à sang à cause de l'irrédentisme serbe à l'égard de la Bosnie-Herzégovine.

En 1890, lorsque l'Allemagne échangea Zanzibar contre Héligoland, Bismarck railla le chancelier Caprivi, en disant qu'il avait troqué un pantalon contre un bouton de culotte. *Aujourd'hui, Héligoland est le Gibral*tar de la mer du Nord et, sans la protection de ce bouclier, il y a longtemps que Wilhemshafen, Bremerhafen et Cuxhafen auraient fait connaissance avec les obus des cuirassés anglais.

A la Commission du budget allemand

Berlin, 11 mars.

(Wolff.) — *La commission du budget* renforcée du Reichstag a abordé, hier jeudi, la discussion du budget des affaires étrangères. Le jugement condamnant les Allemands Fick et Grundler à Casablanca à l'exécution, a fait l'objet de commentaires indignés. Le gouverne*ment a exposé les démarches faites pour* ajourner l'exécution du jugement. Le gouvernement impérial se réserve de prendre les mesures de représailles qui paraîtront nécessaires.

L'intention de l'Amirauté britannique de soumettre les équipages des sous-ma*rins faits* prisonniers de guerre, a fait l'objet d'une question au gouvernement anglais. Aucun doute n'a été laissé à ce dernier que les plus sévères représailles seraient exécutées si ce projet était réalisé.

L'allégation suivant laquelle les Anglais placeraient les prisonniers allemands sur les navires, afin de les utiliser en quelque sorte comme cible contre les attaques allemandes, s'est révélée être erronée. Les mesures de représailles allemandes contre les infractions aux lois de la guerre par les Anglais se sont révélées efficaces.

A la Chambre française

La Chambre a voté, hier jeudi, la loi interdisant toutes relations commerciales avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

M. Caillaux a assisté à une partie de la séance.

L'unité suisse

—o—

IV

L'unité morale

A quoi comparer une patrie ? A quoi comparer la nôtre ? *A une maison, à une* forteresse ? Certes, ce sont des images belles et justes, mais je comparerai la patrie à une cathédrale.

Je vois la Suisse comme une cathédrale construite avec le granit dur des Alpes et la molasse facile à sculpter du Plateau. *On n'est point allé chercher les* pierres ailleurs que dans son sol ; l'on a pris le bois dans les forêts prochaines. Ainsi la cathédrale est la fille même de la terre.

La cathédrale se dresse entre les fleuves et les montagnes. L'épaisseur de ses blocs la *rend inébranlable : de là son* aspect de sérénité. Peu importe une fissure, un pan qui s'écaille, une pierre qui tombe.

Approchez d'elle maintenant. Dès l'extérieur, vous sentirez qu'elle vit. Il y a là tous les hommes et toute l'histoire, et *tout ce qui existe de l'enfer au ciel : les* apôtres et les prophètes, les poètes et les guerriers, les vierges sages et les vierges folles, les métiers et les arts, les anges et les démons, les vertus et les vices, les plantes, les bêtes et les monstres. Tout cela s'accroche où il peut et vous donne *parfois l'impression du désordre et de* la lutte, de ce qu'il y a de contradictoire et d'obscur dans la vie. Mais vous trouvez la paix dans l'intérieur ; dans l'intérieur vous trouverez ce qui donne à l'édifice l'unité, la solidité. C'est par l'intérieur qu'on édifie une belle cathédrale et c'est à l'intérieur qu'il *faut se placer pour la* comprendre et pour voir en elle une conception de la vie et du monde. Il y a, dans toute cathédrale, dans toute patrie, si vaste et si haute qu'elle soit, une commune mesure, et c'est la mesure des hommes qui l'ont construite. Et il y a place *dans notre cathédrale, dans notre patrie,* pour tous les hommes de la cité. Vingt-deux chapelles latérales : elles ont chacune leurs saints, leurs images et leur histoire, mais l'autel est au centre et cet autel est l'âme, la conscience et la volonté de la patrie.

Et c'est *parce* qu'il y a cet autel dans l'intérieur que le clocher s'élève si haut, et que les cloches ont une voix pour retentir à travers l'espace quand, le soir, les derniers rayons du soleil passent à travers les nervures de la flèche.

Il faut comprendre cette simili*tude. Un pays qui n'a point cette* âme unique, cette conscience autour de laquelle tout est bâti, est comme une cathédrale déserte et désaffectée. Il ne suscite ni la prière, ni l'amour, ni le sacrifice. Sa force est uniquement une force matérielle : les cathédrales vides *sont condamnées à n'être bientôt que des* ruines.

Ce qu'il faut raffermir en nous, et rendre toujours plus vivant, c'est donc une conscience nationale. L'heure est propice, l'heure est sainte : ne la laissons donc point passer.

Il faut d'abord nous concentrer en nous-mêmes, rétablir l'harmonie intérieure qui doit faire de nous une communion de fidèles.

Les grandes cathédrales ne sont jamais terminées. Toujours, autour de quelque muraille, se dressent des échafaudages et travaillent des ouvriers. C'est parce qu'elles ne sont pas terminées, parce qu'elles se continuent à travers les siècles, parce que chaque siècle y commence son œuvre et ne l'achève pas qu'elles sont vivantes.

C'est pourquoi l'on ne nous demande rien que de faire notre travail au-dessus du travail des autres, dans la région de l'édifice qui nous est assignée.

G. de Reynold.

Deux poids et deux mesures

—o—

Berne, 11 mars.

Votre correspondant jurassien, M. Alfred Ribeaud, a comparu aujourd'hui devant le tribunal militaire de la 3me division. Rassurez-vous ; ce n'est pas la *Liberté* qui est en cause. Avocat et publiciste à Porrentruy, M. Ribeaud, dont le talent littéraire est très apprécié, écrit *dans plusieurs journaux et leur envoie* souvent des informations précieuses. Le 12 janvier dernier, le *Pays* insérait l'article suivant que lui avait adressé M. Ribeaud :

PORRENTRUY. — *La division de cava*lerie stationnée dans le district de Porrentruy sera licenciée demain, sauf deux compagnies de mitrailleurs.

*Les brigades 1 et 3, formant cette divi*sion, seront remplacées par la 8me brigade d'infanterie qui est appelée à prendre le service de frontière et le commandement dans le district.

La 8me brigade est sous les ordres de M. le colonel Steiger, de Berne.

De même que nous avions chaleureusement souhaité la bienvenue aux dragons, quand ils arrivèrent en Ajoie, nous tenons à leur apporter aujourd'hui l'expression de notre sympathie.

Depuis plus de cinq mois que le district de Porrentruy est occupé par une division de cavalerie, des liens se sont établis entre cette troupe et nos populations. Chacun de nous avait pris l'habitude de voir ses manœuvres et ses défilés, d'entendre la musique caractéristique qui signalait son passage, de s'intéresser à ses travaux quotidiens. Les escadrons avaient pris une large part dans la vie de notre coin de pays. Jamais on oubliera chez nous les dragons avec lesquels nos populations ont passé les jours fiévreux du début d'août. Ils ont une place marquée dans nos souvenirs.

La division de cavalerie nous quitte en laissant ici une bonne impression. Il ne faut pas oublier que ces dragons avaient un service pénible, une tâche ardue et délicate. C'est dans ses relations avec les divers escadrons que notre pays s'est accoutumé à l'occupation militaire. On reconnaîtra qu'il s'est assez rapidement familiarisé avec sa nouvelle existence. Et les troupes, apprenant à connaître le caractère jurassien, se sont vite trouvés à l'aise chez nous.

Nous souhaitons aux dragons qui partent demain un heureux retour dans leurs foyers. Nous espérons qu'ils garderont un bon souvenir de l'Ajoie. Nous désirons ardemment la paix ; mais, si des jours difficiles allaient se lever encore pour notre pays, nous verrions avec confiance nous revenir la division de cavalerie.

Nous adressons à M. le colonel Vogel et à son état-major un salut patriotique.

Nous pensons bien que notre ville entretiendra avec la 8me brigade les mêmes rapports cordiaux qu'elle a eus avec la division de cavalerie.

Le 14 janvier, un second article de M. Ribeaud, conçu dans le même esprit *de sympathie pour l'armée, annonçait* l'arrivée des nouvelles troupes et celle de M. le colonel Wildbolz, commandant de la 3me division. L'article se terminait par des souhaits de bienvenue au colonel divisionnaire et à ses troupes.

Les textes que je viens de rappeler sont à retenir. Le lecteur verra ainsi à quoi s'expose un écrivain en parlant trop bien de l'armée. Traduit devant la justice militaire, après avoir assumé la responsabilité de ces articles, le correspondant du *Pays* a été condamné aujourd'hui à 10 francs d'amende, avec suite de frais. La peine est minime sans doute, et le tribunal a visiblement tenu compte des bonnes intentions de l'écrivain ; mais on conviendra que les entrefilets du *Pays* ne méritaient vraiment pas qu'on mît en branle l'appareil de la justice martiale.

Le tribunal, présidé par M. le major Thürler, grand juge, a cru devoir appliquer, dans le cas présent, l'article 4 de l'ordonnance fédérale du 10 août 1914. Cette disposition pénale vise les personnes qui publient des renseignements placés sous contrôle militaire sans que ces renseignements aient été communiqués à l'autorité de contrôle ou approuvés par elle. M. Ribeaud est donc puni, non pas tant pour avoir donné au *Pays* des informations trop exactes et précises que pour n'avoir pas demandé au préalable le visa de la censure. Or, il a été démontré, au cours des débats, que M. Ribeaud avait été sollicité par de hauts personnages civils et militaires de consacrer quelques lignes bienveillantes à la division de cavalerie qui ve-

mit de passer cinq mois à la frontière et qui allait être remplacée. C'est dans un but purement patriotique et dans l'intérêt de la concorde nationale que M. Ribeaud a rédigé son article. Il s'agissait de dissiper quelques malentendus qu'on avait déplorés et qui pouvaient être interprétés comme des symptômes de défiance de la population jurassienne envers les troupes de la partie allemande du canton.

Au surplus, comme l'a fait ressortir le défenseur d'office, M. le capitaine Markwalder, l'auteur des communications au *Pays* pouvait se croire autorisé à publier des renseignements sur les départs et arrivées de troupes en voyant presque tous les journaux suisses annoncer la démobilisation de la 2me et de la 4me divisions, et surtout en voyant les chefs militaires eux-mêmes signer de leur propre nom des appels et des communications insérés dans le *Pays* même. Mais, a ajouté malicieusement le capitaine Markwalder, il y a un proverbe allemand qui dit : Lorsque deux personnes font la même chose, ce n'est pas la même chose. En français, on traduit cela par la politique des deux poids et des deux mesures. Ne voyons-nous pas aujourd'hui même le *Bund* annoncer par le menu l'horaire et l'itinéraire du défilé de la 3me division, mercredi prochain, dans les rues de Berne ? Mais, quand le *Pays* donne des renseignements semblables, en y ajoutant des éloges pour l'armée, ce n'est plus la même chose. Pour n'avoir pas compris cette différence, M. Ribeaud payera dix francs. Ce n'est vraiment pas trop cher.

LA GUERRE EUROPÉENNE

Sur le front occidental

Journée du 10 mars

Communiqué du Bureau de la presse anglais, hier jeudi :

Quatre corps d'armée anglais et un corps d'armée indien ont avancé hier de 1200 mètres sur un front de 3600 mètres, et se sont emparés de toutes les tranchées et les positions intermédiaires. Les corps qui se trouvaient à droite et à gauche ont également avancé. 700 Allemands ont été faits prisonniers.

Les aviateurs ont déployé une grande activité et ont réussi à détruire sur un point la ligne du chemin de fer de Courtrai à Menin (Belgique).

Cette note traite probablement de la part que les troupes indiennes ont prise à l'action de Neuve-Chapelle, mentionnée dans le communiqué français du 10 mars, à 11 h. du soir. — *Havas.*

* * *

Communiqué français d'hier, mercredi, 11 mars :

L'attaque anglaise de mercredi a enlevé 2500 mètres de tranchées en avant de Neuve-Chapelle et le village lui-même. Elle a progressé dans la direction d'Aubers jusqu'au moulin du Piètre et dans la direction sud-est jusqu'aux lisières nord de Biez, c'est-à-dire à deux kilomètres environ de la Neuve-Chapelle. L'artillerie allemande a peu tiré.

Pour le reste du front, rien à ajouter au communiqué d'hier soir.

* * *

Communiqué allemand d'hier, mercredi, 11 mars :

Les Anglais ont attaqué hier nos positions près de Neuve-Chapelle et ont pénétré, sur quelques points, dans le village. Le combat est encore en cours. Une poussée en avant des Anglais près de Givenchy a été repoussée.

En Champagne, les Français ont dirigé deux attaques contre la corne du bois, à l'est de Souain, dont ils avaient été rejetés avant-hier. Les deux attaques ont été repoussées d'une manière sanglante.

Dans les Vosges, les combats près du Reichackerkopf ont été repris hier.

Journée du 11 mars

Communiqué français d'hier jeudi, 11 mars, à 11 h. du soir :

Un brouillard épais a beaucoup gêné les opérations sur divers points du front.

En Belgique, une escadrille anglaise a bombardé Westende avec succès.

Dans le secteur d'Ypres, nous avons repoussé deux attaques à Zandvoorde. Dans la région de Neuve-Chapelle, l'armée anglaise a repoussé deux contre-attaques ; les pertes ennemies sont considérables.

En Champagne, nous avons, dans la soirée de mercredi, réalisé des progrès sensibles dans le bois à l'ouest de Perthes, où nous avions pris pied il y a cinq jours. L'ennemi s'est défendu avec acharnement. Malgré un très violent bombardement et plusieurs contre-attaques, nous avons maintenu nos gains.

En Argonne, dans la région du Four de Paris et du bois Bolante, nous avons au cours du combat précédemment relaté pris un lance-bombe et une mitrailleuse.

Dans les Vosges, nous avons repoussé une contre-attaque à Reichackerkopf.

A Mulhouse

Mulhouse, 11 mars.

On a arrêté le député de la Diète, M. Martin, et six membres du conseil municipal de Mulhouse. Les motifs de cette arrestation ne sont pas encore connus.

A Strasbourg, la feuille hebdomadaire *Volksfreund* (catholique, 16,000 abonnés), a été suspendue pour six semaines.

Le blocus allemand

Milan, 11 mars.

Le *Corriere della Sera* reproduit un télégramme de Washington au *New-York Herald*, annonçant que le croiseur allemand *Prinz Eitzel Friedrich* a coulé près de Newport un vollier américain avec une cargaison à destination de l'Angleterre. Le capitaine du voilier a été pris à bord par le croiseur allemand. Le président Wilson aurait protesté.

Vapeur français coulé

Rotterdam, 11 mars.

On mande de Londres au *Rotterdamsche Courant* :

« Les hommes du vapeur de pêche français *Gris-Nez*, de Boulogne, ont débarqué aujourd'hui à Newhafen.

« Hier, alors que le vapeur se trouvait à environ 20 milles à l'ouest-sud-ouest de Beachy-Head, le vapeur reçut d'un sous-marin allemand, le signal que les occupants du navire devaient le quitter.

« Lorsqu'ils se furent tous embarqués dans le bateau de sauvetage, le vapeur fut coulé. Le bateau de sauvetage a été recueilli par un autre vaisseau. »

Le sous-marin allemand détruit

Berlin, 11 mars.

(Wolff.) — L'Amirauté britannique fait connaître que le sous-marin allemand détruit par le contre-torpilleur *Ariel* n'est pas le *U-20* mais le *U-12*. Des 28 hommes de l'équipage, dix ont été sauvés.

Le suppléant du chef de l'Amirauté : *Behnke.*

Sur les fronts orientaux

Communiqué allemand d'hier jeudi :

A l'ouest de Sereje (à l'est de Souvalki, près du Niémen), nous avons pris aux Russes 600 hommes, trois canons et deux mitrailleuses. Une tentative de rompre nos lignes, renouvelée par les Russes au sud d'Augustof, s'est terminée par l'anéantissement des troupes russes ennemies sur ce point.

Dans le combat au nord-ouest d'Ostrolenka, nos troupes sont restées victorieuses. Les Russes ont laissé 6 officiers, 900 hommes et 8 mitrailleuses entre nos mains.

Nos attaques au nord-ouest de Przasnysz ont fait de nouveaux progrès.

Dans un combat au nord-ouest de Nowe-Miasto, nous avons fait de nouveau 1660 prisonniers.

Le général Dimitrief feld-maréchal

Sofia, 8 mars.

On mande de Pétrograd aux journaux bulgares que le général Radko Dimitrief, commandant en chef de la troisième armée russe, serait prochainement nommé feld-maréchal, en récompense des services signalés rendus par lui à la cause des alliés.

On sait que le général Radko Dimitrief, qui était ministre de Bulgarie à Pétrograd à l'ouverture des hostilités, démissionna immédiatement pour prendre du service dans l'armée russe.

Complot contre Enver pacha

On mande de Constantinople que la police de Sûreté a opéré la semaine dernière une descente dans une maison du quartier de Péra, qui lui avait été signalée comme servant de lieu de rendez-vous à de nombreux officiers et hommes politiques turcs.

A la suite de cette descente et des perquisitions qui ont suivi et qui ont amené la découverte de documents prouvant l'existence d'un complot contre la vie d'Enver pacha et de plusieurs officiers supérieurs allemands, une centaine d'officiers et de nombreuses notabilités ont été mis en état d'arrestation.

Talaat bey et Enver pacha

Bucarest, 9 mars.

On mande de Constantinople que le désaccord s'accentue entre Talaat bey, ministre de l'intérieur et Enver pacha, ministre de la guerre. Ce dernier exige la résistance à outrance, voire même des combats dans les rues. Le ministre de l'intérieur conseille, au contraire, la reddition de la ville, si les forts des Dardanelles sont pris par les alliés, et, en conséquence, il a empêché l'affichage et la publication par la presse, de la proclamation d'Enver pacha.

A l'attaque des Dardanelles

Paris, 11 mars.

(Officiel.) — Le corps expéditionnaire concentré dans l'Afrique du nord est composé, pour une partie, de troupes actives de tirailleurs algériens fournies par cette région et pour une autre partie de troupes venues de la Métropole. Ces troupes ont été placées sous les ordres du général d'Amade.

Le général d'Amade était tout indiqué pour ce commandement, en raison de son expérience des expéditions lointaines. Il a notamment suivi, au Transvaal, les opérations des armées anglaises.

Une partie du corps expéditionnaire est actuellement en route pour le Levant, où elle rejoindra les forces navales déjà en action et les contingents envoyés d'Egypte par nos alliés.

Le tsar en Finlande

Le tsar est arrivé mercredi, à 9 h. du matin, à Helsingfors, salué au débarcadère par les autorités militaires et civiles, le Sénat, les délégations de la municipalité, des associations ouvrières, etc. Il a été très acclamé par la population.

L'empereur a visité la cathédrale orthodoxe, puis la cathédrale luthérienne, où il a salué l'archevêque Abo, évêque de Borg. Il a ensuite visité les vaisseaux de guerre et la forteresse de Sweaborg.

Le tsar est rentré à Tsarskoïé Selo hier jeudi.

L'anarchie au Mexique

Le général Carranza a envoyé à M. Wilson une note renouvelant l'assurance que le général Obregon n'est pas responsable de la situation existant dans la capitale et que son intention est de protéger les étrangers. Le général Carranza fait cependant allusion à l'avis de M. Wilson recommandant aux Américains de quitter Mexico et affirme que son plus grand désir est que les autres étrangers en fassent de même afin d'éviter les conséquences qu'on semble tant redouter.

Echos de partout

LA GLOIRE AMBULANCIÈRE

Mme L..., la charmante femme de l'illustre académicien, est infirmière dans un hôpital de Paris.

Elle soigne les blessés avec un dévouement sans bornes. Aucune corvée ne la rebute. Elle assiste sans répugnance aux opérations les moins ragoûtantes.

Quand elle revient au foyer, toute hantée encore de ce qu'elle a vu, elle en parle intarissablement à son mari : compresses, cuvettes, pansements, bistouris, drains, seringues, elle ne lui fait grâce d'aucun détail.

— Ma chérie, murmure l'immortel, tu deviens bien changer de conversation. Depuis quelque temps, je ne puis plus manger. Tes récits d'hôpital me coupent l'appétit.

L'autre jour, tous deux étaient à table.

Une sonnerie appelle Madame au téléphone. Elle y court.

Un moment après, elle reparaît triomphante.

— Ah ! mon ami, que je suis contente ! On vient de m'apprendre que le no 15 est sauvé ! L'événement s'est produit !

— Quel événement ?

— Le 15 souffrait d'une persistante obstruction intestinale. Alors, tu comprends...

— Oh ! ma chérie, pourquoi me raconter ça pendant le repas ?

Mais elle sans l'entendre :

— Ah ! au fait, continue-t-elle, pendant que j'étais au téléphone, j'aurais dû demander des nouvelles du trépané. Ce qui m'y fait penser, c'est cette cervelle frite que tu es en train de manger.

L'académicien ne dit rien. Il a un léger haut-le-corps. Il se lève et quitte la table.

Confédération

L'impôt de guerre

La commission du Conseil des Etats pour le projet d'impôt de guerre s'est réunie hier jeudi.

La commission a discuté la loi d'application. Elle s'était occupée lors de sa dernière session de l'article constitutionnel lui-même. Elle arrêtera ensuite définitivement ses propositions sur l'ensemble du projet.

La commission, revenant sur la question de l'impôt sur les sociétés collectives, a décidé que l'impôt ne sera pas perçu sur les sociétés elles-mêmes, mais que chaque membre de la collectivité devra payer l'impôt pour sa part à la fortune collective.

La commission s'est occupée ensuite des cas d'exemption. Elle a confirmé ses précédentes décisions. A cette occasion, on a soulevé la question de savoir si une différence devrait être faite entre les associations cultuelles publiques et non publiques, entre les hôpitaux publics et les hôpitaux privés, etc. Après une vive discussion, la commission a décidé de ne faire aucune différence.

La commission a discuté encore la question de la fixation du délai à partir duquel le contribuable sera soumis à l'impôt ; mais aucune décision n'a été prise. Puis la commission a abordé la question de l'impôt sur les actions et leur déduction de la fortune imposable. La majorité de la commission a décidé qu'il n'y aura aucune déduction.

La commission a aussi discuté un grand nombre de points spéciaux, notamment une proposition d'élever à 3000 francs le revenu exempt pour le contribuable ayant plusieurs enfants en bas âge. Cette proposition est restée en minorité.

Pour terminer, un vif débat s'est engagé au sujet de la disposition qui libère de l'impôt les établissements placés à l'étranger et appartenant à des Suisses. Les représentants de divers cantons de la frontière (Neuchâtel, Genève et Tessin) ont combattu cette disposition en faisant ressortir que de grandes sommes seraient ainsi soustraites à l'impôt. Aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Aujourd'hui, la commission discutera la question de l'impôt sur les sociétés anonymes et les syndicats.

Banque nationale

Les cours de la Banque nationale suisse restent sans modification : escompte 4 ½ % ; avances sur titres, 5 %.

C. F. F.

On nous écrit de Berne :

M. Léon Marguerat, de Lutry, actuellement adjoint au chef de l'exploitation du 1er arrondissement, a été nommé chef de l'exploitation du 1er arrondissement à Lausanne (sous réserve de ratification par le conseil d'administration).

D'autre part, M. Victor Amoudruz, actuellement ingénieur de la voie de IIe classe à Viège, a été promu adjoint de l'ingénieur en chef de la voie du 1er arrondissement.

CANTONS

BERNE

L'aveugle Dr en droit. — L'université de Berne vient de décerner à M E Spahr le titre de docteur en droit. Frappé de cécité dès sa plus tendre enfance, M. Spahr doit être le premier aveugle qui ait suivi avec succès tout le cycle des études secondaires et universitaires.

NEUCHATEL

Décès. — Mercredi, est décédé, à Neuchâtel, après quelques jours d'une maladie aiguë, à l'âge de soixante dix ans, M. Paul-Louis Ducommun, ancien député au Grand Conseil et ancien conseiller national.

LA SUISSE ET LA GUERRE

La division bernoise dans le Jura

Avant de quitter leurs cantonnements du Jura, les officiers supérieurs des troupes de l'ancien canton de Berne ont offert aux autorités civiles de Porrentruy un souper, au cours duquel des discours ont été prononcés notamment par M Choquard, préfet, M. Daucourt, conseiller national, et M. Maillat, maire. Les orateurs ont félicité, au nom de la population jurassienne, les troupes pour leur excellente conduite pendant leur séjour en Ajoie.

Le président du gouvernement bernois, qui se trouve à la tête d'une brigade, a bu à la prospérité de la petite patrie jurassienne, réunie depuis cent ans au canton de Berne, et a déclaré qu'il a la conviction que le séjour des troupes bernoises dans le Jura a permis aux citoyens de tout le canton d'apprendre à se mieux connaître et à s'estimer mieux que ne l'eût fait la célébration du centenaire.

Tribunal militaire

De Monthey :

Un recours a été déposé par l'auditeur du tribunal militaire de cassation contre l'acquittement, par le tribunal militaire de la première division, d'un lieutenant, d'un caporal et d'un soldat, inculpés d'homicide, par imprudence, dans le cas de l'appointé Alfred Sottaz. On se souvient que Sottaz a été tué à la suite d'un accident.

Pour les Suisses nécessiteux

La collecte pour les Suisses nécessiteux résidant à l'étranger a produit, dans la ville de Berne, jusqu'à présent, la somme de 48,600 fr. La collecte continue également dans toutes les autres parties du canton.

Les balles de Bourrignon

Le tribunal militaire de Sion a condamné à un mois de prison, sous déduction de la préventive, le soldat Vairoli, qui, au cours d'un tir, avait causé la mort du soldat Zurbrugg ; le premier lieutenant Corboz, de Genève, a été puni de deux mois de prison pour négligence dans le contrôle des munitions.

L'affaire Navazza

La Cour de cassation militaire appelée à statuer sur le pourvoi de l'auditeur dans l'affaire Navazza-Empeyta sera composé comme suit : colonel Adrien Lachenal, président ; colonel Gabuzzi, colonel Schmidt, colonel E. Borel ; lieutenant-colonel Stoos ; capitaine Guinand ; capitaine Hafter. L'affaire passera très prochainement.

Les grands blessés

Hier jeudi, à 4 h. 15 du matin, est arrivé en gare de Cornavin, venant de Constance, le dernier convoi des grands blessés français, au nombre de cent cinquante, parmi lesquels quelques sous-officiers. Les blessés ont été l'objet de l'accueil habituel.

Pour le soulagement de la misère

Dans le canton de Saint-Gall, le produit de la collecte cantonale pour soulager la misère s'élève à 231,776 fr.

Pour les Français évacués

On recevrait avec reconnaissance du linge, des vêtements et des souliers pour les femmes, les enfants et les vieillards évacués des régions du Nord arrivant chaque jour à Genève dans un état de profonde misère. Adresser les envois à Mme Simon, 12, rue de l'Ecole de médecine, Genève.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La pannoserie

En vue de préparer un arrêté sur la fixation des prix maxima du cuir, une conférence s'est tenue le 10 mars au département fédéral de l'économie publique, à laquelle étaient représentés les syndicats de l'industrie et du commerce des peaux, de la tannerie, de la sellerie, des fabriques de chaussures des cordonniers et des marchands de cuir.

On croit que le Conseil fédéral pourra fixer ces jours prochains les conditions de fourniture et le prix maximum du cuir.

On sait que, en temps normal, la Suisse importe une grande partie du cuir dont elle a besoin ; mais, depuis la guerre, cette importation est devenue extrêmement difficile et n'est plus possible qu'en payant des prix exorbitants. Pour cette raison, on tient comme indispensable d'encourager autant que possible l'industrie indigène de la tannerie.

Les remboursements n'étant pas admis dans l'armée, les soldats qui désirent recevoir la LIBERTÉ sont priés de nous faire parvenir le montant de l'abonnement par mandat postal.

Aux pays ardents

Dans une ancienne chronique, une estampe nous donne des Flandres cette image naïve : des plaines, rayées de canaux et de rivières, où de nombreuses villes dressent leurs remparts et leurs citadelles, tandis que les villages sont tapis autour d'un clocher parmi les champs cernés de haies. Par une singulière perspective, tout au haut de la page, à gauche, figure la mer, chargée de nefs dont le vent gonfle les voiles, les nefs qui apportent les laines d'Angleterre, les épices d'Orient et les cuirs d'Espagne.

Ce sont les Flandres où fleurissent les arts, le commerce et l'industrie et qui, sous le règne de la maison de Bourgogne jettent, au XVme siècle, un si vif éclat. Philippe le Bon leur fit goûter les bienfaits de la paix, autant que le XVme siècle belliqueux pouvait la connaître. Souvent, hélas ! une ville se révolte pour une vétille, un privilège, une rivalité, et, de leur côté, les ducs se montrent prompts à châtier leurs sujets. C'est pourquoi, dans les vieilles estampes, on voit, parmi les plaines, des carrés de bonshommes noirs hérissant des piques : ce sont les armées qui marchent en bel ordre, l'avant-garde d'abord et, plus en arrière, l'ost ou la « bataille » : c'est-à-dire le gros de l'armée avec les hallebardiers, archers, gens de pied et de cheval. Parfois, le camp figure aussi, clôturé de pieux et de clayonnages ; au milieu, la tente des chefs, et les différentes armes, séparées par quartiers au-dessus desquels flottent les bannières. Car, dans les Flandres riches et plantureuses, on guerroyait comme aujourd'hui au temps de la vieillesse de Philippe de Bourgogne, lequel avait, en son fils, alors comte de Charolais, un conducteur de troupes toujours prêt à frapper d'estoc et de taille, à trancher les différends avec l'argument des glaives et des flèches.

Comines nous apprend qu'on se servait déjà de tranchées dans ces guerres puisqu'il dit : « La tranchée que les gens du roi (Louis XI) avoient faite estoit fort longue et toujours la tiroient en avant et jettoient la terre de notre costé pour se *taudir* (1) de l'artillerie, car tous étoient cachés dedans le fossé et nul n'eust osé montrer la teste. Grande quantité de ceux de notre ost firent des fossés en terre à l'endroit de leur logis. Ainsi se taudissait chacun... » Et les villes flamandes, où le bruit des métiers tissant les beaux draps et les toiles fines fait un bourdonnement de ruches, les villes où les artistes œuvrent leurs merveilles, où les bourgeoises cossues circulent, belles comme on les voit dans les portraits de nos musées, les villes s'effrayent d'entendre le tocsin remplacer soudain les carillons et la rumeur laborieuse de la cité : car le guetteur a vu venir les ennemis. Malheur à la commune ou à l'assemblée des notables qui n'ont pas la conscience tout à fait nette de quelque méfait : alliance avec un parti ennemi du duc, rupture d'une trêve, rivalité avec une ville voisine ! Dans peu de temps, paraîtra l'armée ducale, munie de piques vengeresses !

C'est ainsi que les habitants de Dinant, ayant eu des démêlés avec ceux de Bouvines, firent le siège de cette place, nous dit Comines, « l'espace de huit mois entiers et tiroient de deux bombardes et autres pièces de grosse artillerie au travers des maisons de ladite ville de Bouvines et contraignirent les pauvres gens d'eux cacher en leurs caves et y demeurer (1). »

Pour châtier Dinant, Philippe le Bon se fit porter en litière (il était vieux et malade) devant la ville coupable, « assise au pays de Liége, ville très forte de sa grandeur et très riche à cause d'une marchandise qu'ils faisaient de ces ouvrages de cuivre appelés *dinanderie*. Le comte de Charolais commandait l'armée bourguignonne. Au bout de huit jours de siège, Dinant fut pris par le Téméraire, brûlé, rasé « et les prisonniers, jusques à huit cents, noyés devant Bouvines à la requête de ceux dudit Bouvines. Je ne sçais si Dieu l'avoit ainsi permis pour leur grande mauvaistié, mais la vengeance fut cruelle sur eux », ajoute le chroniqueur.

Le lendemain, arrivaient en assez grand nombre les Liégeois, prêts à secourir Dinant. Quelle ne fut pas leur consternation de voir fumer les ruines de la cité qu'ils venaient défendre, et, tout à l'entour, l'armée du duc de Bourgogne ! Comme celle-ci s'apprêtait à les assaillir, les Liégeois demandèrent que, en l'honneur de la Vierge Marie dont on célébrait la Nativité le lendemain (8 septembre 1466), le comte de Charolais voulût bien leur faire grâce et entrer en pourparlers avec eux. Charles l'accorda. Il fut convenu que Liége livrerait trois cents otages dès le lendemain. Mais, comme ceux-ci tardaient à paraître, l'armée impatiente n'attendait qu'un signal pour courir sus à l'ennemi ; toutefois le connétable de Saint-Pol représenta qu'il ne serait point loyal d'attaquer une ville avec laquelle on était lié par une promesse, et ce sage avis prévalut. Enfin les otages arrivèrent, et la paix fut conclue, mentionnant cette clause que les otages seraient décapités si Liége rompait la trêve, et moyennant aussi une grosse somme d'argent.

Pourtant, l'année suivante, pour une raison que le chroniqueur ne relate point, les Liégeois pillèrent la ville d'Huy et y tuèrent des gens du duc. Philippe était mort ; son fils Charles tenait le pouvoir ; aussi, plus vindicatif que son père, jurait-il de punir Liége sur le champ. Il délibéra d'abord pour savoir ce que l'on ferait des trois cents otages livrés l'année précédente : « Aucuns opinèrent, dit Comines, qui était présent, qu'il les fît mourir tous et par especial le seigneur de Contay tint cette opinion et jamais ne l'ouys parler si mal ni si cruellement que cette fois. Après en fut demandé à Monseigneur d'Humbercourt, un des plus sages chevaliers que je connus jamais, lequel dit que son opinion estoit que, pour mettre Dieu de sa part de tous poincts, qu'il délivrerait tous les trois cents otages, mais qu'au départir on leur dît la grâce que le duc leur faisoit... Cette opinion fut tenue. Et il me semble bon de dire qu'après que ledit seigneur de Contay eut donné cette cruelle sentence contre ces pauvres otages, un (seigneur) estant en ce conseil me dit à l'oreille : « Voyez-vous bien cet homme, bien qu'il soit vieil, si est-il sain de sa personne ; mais j'oserais bien mettre (parier) grand'chose, qu'il ne sera point vif d'huy en un an : et le dis pour cette terrible opinion qu'il a dite ». Et ainsi en advint : car il ne vesquit gueres... »

Pour inaugurer la campagne, un fort contingent de Liégeois fut battu devant Saint-Trond, ce qui fit rentrer les mutins en eux-mêmes ; aussi, quand l'armée du Téméraire parut en vue de Liége, les habitants envoyèrent-ils des ambassadeurs vêtus d'une seule chemise, tête et jambes nues, remettre au duc les clefs de la ville. Le seigneur d'Humbercourt, jadis gouverneur de Liége, y fut expédié pour traiter avec eux et, par son habileté, il s'acquitta si bien de sa mission que le parti liégeois favorable à la résistance s'enfuit, tandis que le parti pacifiste se prêtait à toutes les concessions exigées : les remparts et les tours seraient rasés, faisant de la ville forte une ville ouverte, mais le duc, à son tour, lui épargnerait le pillage et l'incendie. Le duc entra alors dans la ville, qu'il remit à l'évêque comme à son lieutenant et emmena son armée en Flandre, ce dont le chroniqueur se félicite, « car, dit-il, on étoit en fin cuer d'hyver et les pluies plus grandes qu'il est possible de dire et le pays de soi tant fangeux et mol... »

Tout différend semblait apaisé. Cependant le retors Louis XI, merveilleusement entendu dans l'art d'affaiblir ses ennemis en les faisant combattre par des tiers, excita de nouveau à la révolte les Liégeois, qui emprisonnèrent leur évêque, tuèrent quelques-uns de ses serviteurs et assiégèrent Tongres. Charles le Téméraire ressentit de ces nouvelles un grand dépit, d'autant plus qu'il tenait en son pouvoir, à Péronne, le roi de France avec lequel il allait conclure une paix avantageuse. L'affaire de Liége faillit tout rompre ; toutefois, calmé par de sages conseillers, Charles conclut la paix avec Louis XI à la condition que celui-ci lui aiderait à châtier les Liégeois. Louis dut y acquiescer. Le duc de Bourgogne et son suzerain partent donc (1468) à la tête d'une armée d'environ quarante mille hommes : Bourguignons, Sa-

(1) Se mettre à couvert dans les tranchées.

(1) Comines. *Mémoires.*

PETITE GAZETTE

La faculté conseille le pain K K

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que, sur la convocation du professeur allemand Schwalbe, les médecins de Berlin se sont réunis à l'institut d'hygiène afin d'examiner s'il convenait de prescrire aux malades un autre pain que le pain K K (Korn und Kartoffel : blé et pomme de terre). Ils ont décidé que ce pain convenait à tous les estomacs et que les malades qui en refuseraient étaient simplement des neurasthéniques.

Le porc obligatoire

Selon la *Gazette de Cologne*, le gouverneur de la province rhénane prescrit que dans toutes les hôtelleries où le menu sera composé de deux plats, un de ces deux plats devra consister en viande de porc, sous peine d'une amende de 60 marks.

Plus de linge empesé

L'emploi de l'amidon pour l'empesage des chemises absorbant une part des denrées utiles à l'alimentation, la presse allemande propose de créer une mode nouvelle selon laquelle les hommes n'auront plus le linge empesé.

Un voyage interrompu

On écrit à la *Suisse libérale* :

Sait-on que le maréchal de Hindenburg, le héros des victoires allemandes dans la Prusse orientale, se trouvait en Suisse l'été dernier ? Le 28 juillet, il débarquait à Zermatt ; mais, dès son arrivée à l'hôtel, on lui remit une dépêche qui le détermina à repartir sur-le-champ pour l'Allemagne.

C'était le 28 juillet.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Vieillard noyé. — On a découvert dans un ruisseau profond de deux mètres au Fontanil (Isère, France), le corps du garde champêtre de cette commune M. Andréant, âgé de 82 ans. Le malheureux est tombé accidentellement dans le ruisseau, où il s'est noyé.

La neige. — La Compagnie P.-L.-M. fait connaître au public que, par suite de l'abondance de la neige dans la région du Vivarais, la circulation des trains est interrompue entre plusieurs localités de la Haute-Loire et de l'Ardèche.

Sous l'avalanche. — On mande de La Mure (Isère) :

Un facteur des postes nommé Abel Pellat, âgé de 46 ans, n'étant pas rentré depuis sa tournée de lundi, la famille du facteur et le receveur des postes firent opérer des recherches rendues très difficiles en raison de la neige, dans la région de Serviez, où Pellat avait été vu en dernier lieu. Mercredi, le corps du malheureux facteur a été découvert, ensevelli sous une épaisse couche de neige. Il avait été entraîné par une avalanche.

Tempête en mer. — Le paquebot français Eugène-Péreire, de la Compagnie transatlantique, courrier d'Alger, parti mardi avec 195 passagers, a dû rentrer à Marseille mercredi, après avoir essuyé une furieuse tempête.

Le paquebot a failli être perdu. Un coup de mer a arraché le mât de misaine, noyé les salons, les cabines et les machines.

Les passagers partiront demain par le *Duc-d'Aumale*.

Le mauvais temps en Autriche. — A Bregenz et dans le Vorarlberg, la neige est tombée en abondance.

A Fontanella, on en mesure deux mètres et, à une altitude de 1400 mètres, la couche atteint une épaisseur de quatre mètres.

Comment finit un fils du sultan. — On télégraphie de Constantinople que le fils préféré d'Abdul Hamid a été trouvé étranglé dans sa chambre.

Accident de chemin de fer en Espagne. — Le train-poste faisant le service entre Vigo et Madrid a déraillé dans les Asturies. Deux wagons et un fourgon ont été détruits.

Il y a dix-huit morts, parmi lesquels le directeur et les artistes d'une tournée théâtrale.

SUISSE

Accident. — Un boulanger de Perroy, près Rolle, nommé Blanchard, descendait en bicyclette, une hotte sur le dos, le village de Perroy, lorsqu'il entra en collision avec une automobile passant à ce moment.

M. Blanchard a une jambe meurtrie et l'autre fracturée. Il a été transporté à l'infirmerie de Rolle.

Une disparition. — Le registre matricule de la première classe primaire d'Ollon a disparu du pupitre de la classe. Ce registre est indispensable pour établir la statistique de fin d'année que réclame le département de l'Instruction publique et pour procéder aux promotions annuelles. La disparition du registre met dans l'embarras l'autorité scolaire.

Incendie. — A Luino, un violent incendie a éclaté dans une fabrique d'antiseptiques. Le feu a pris naissance dans un magasin où se trouvaient un millier de balles de coton. On a réussi à préserver la partie de la fabrique où se trouvaient les machines. Les dommages s'élèvent à une centaine de mille francs.

L'établissement venait de préparer une grande livraison pour le compte du gouvernement italien.

La fabrique a appartenu jusqu'il y a une année à M. Grassi, à Lugano.

Un incendie. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, à 2 ½ h. du matin, on a voulu incendier une remise vide, située sur la Place Neuve, à Delémont.

L'auteur de cette tentative d'incendie s'est introduit dans la remise. Après avoir versé du pétrole sur les parois et mis le feu, il est parti. Mais des voisins accourus en hâte ont réussi à éteindre les flammes. L'alarme n'a pas été donnée.

Les dégâts sont évalués à une centaine de francs. L'auteur de cette tentative criminelle est encore inconnu.

FRIBOURG

† M. l'abbé Mathey

Une dépêche nous a annoncé hier la mort de M. l'abbé Mathey, révérend curé de Saint-Barthélemy (Vaud), qui a succombé à une congestion cérébrale, après deux jours de maladie.

M. l'abbé Ignace Mathey, d'Assens, était né dans cette localité, le 3 juin 1867. Ses classes littéraires l'acheminèrent à la vocation sacerdotale. Il fit ses études de théologie au Grand Séminaire de Fribourg. Il fut ordonné prêtre le 25 juillet 1891, la même année que Mgr Bovet. C'est l'ordination la plus nombreuse qu'ait connue notre diocèse. Les aspirants au sacerdoce y furent au nombre de dix-sept.

Le nouveau prêtre célébra sa première messe à Assens, en même temps que trois autres ressortissants de cette paroisse : M. Dupont, curé de Riaz ; M. Favre, curé de La Tour-de-Trême ; M. Longchamp, premier curé de Vallorbe, décédé. Ce furent quatre messes basses simultanées sur des autels à l'entrée du chœur, tandis que Mgr Pellerin, Vicaire général, lui aussi d'Assens, célébrait la grand'messe.

M. l'abbé Mathey débuta dans le saint ministère comme vicaire de Bulle. En 1893, il succéda, comme curé de Cressier-sur-Morat, à M. l'abbé Dunoyer.

A la suite du beau testament de Mme Wipret, il eut à organiser plusieurs œuvres paroissiales et à régler en faveur du bénéfice les générosités fondées par cette grande bienfaitrice, à laquelle Cressier et beaucoup de paroisses doivent garder une vive reconnaissance.

Après sept ans passés à Cressier-sur-Morat, M. l'abbé Mathey exerça le saint ministère à Wallenried, commune française de la paroisse de Cormondes, et s'occupa avec zèle des fidèles de Courtepin, si éloignés de Barberêche.

En 1904, d'entente avec l'Etat de Vaud, Mgr Deruaz désignait M. Mathey pour le poste de Saint-Barthélemy, dans le district d'Echallens. C'est là que, pendant plus de dix ans, menant une vie plutôt retirée, il consacra ses forces au salut des âmes.

Conférence de M. Ami Chantre

Nous parlerons demain, de la très intéressante conférence que M. Ami Chantre a faite, hier soir, jeudi, à la Grenette, sur les *destinées de la tragédie*.

Souscription en faveur des victimes de la guerre en Pologne

Anonyme, 1 fr. ; Mme de Reynold, Cressier-sur-Morat, 10 fr. ; Congrégation des Enfants de Marie de la paroisse de Sales, 25 fr. ; Mme Matthey-Denis, 10 fr. ; M. Matthey, 10 fr. ; Anonyme, Porrentruy, 30 fr.

Le prix des œufs. — Dans sa dernière séance, le conseil communal a décidé de fixer le prix de vente des œufs sur le marché de Fribourg à 60 centimes le compte de 6 pièces. Il a, en outre, décidé d'interdire aux revendeurs d'œufs de circuler sur le marché avant 1 h. de l'après-midi.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Permettez de répondre brièvement à la lettre d'un ex-membre de l'ancien orchestre. C'est le 7 janvier 1883 que, pour la première fois, je jouai dans un concert de l'Orchestre de la ville de Fribourg. Je n'ose pas dire l'âge que j'avais de crainte de jeter un mauvais jour sur cette société ; je me contenterai de constater que trente-deux ans se sont écoulés depuis. Dès lors, je collectionnai absolument tous les programmes des concerts donnés à Fribourg ; bien plus, je m'efforçai de compléter la collection de mon père, qui remontait à plus de trente ans en arrière. D'autre part, j'ai été chargé de revoir et de publier une brochure dont tous les matériaux ont été recueillis avec un soin admirable par M. Victor Challamel ; de ce côté aussi, une masse de plusieurs centaines de programmes a été mise à ma disposition, et tous ont été compulsés avec le plus grand soin. Or, n'en déplaise à l'ex-membre de l'orchestre, aucune mention n'y est faite, depuis plus de cinquante ans, d'un oratorio donné complètement et avec des solistes professionnels. Sans doute, les noms de Mozart, Beethoven, Hummel, Rossini, etc., y figurent, mais toujours mêlés à d'autres d'infiniment moins de valeur ; j'en fournirai du reste ailleurs la liste complète.

Une autre chose que semble n'avoir pas comprise mon contradicteur anonyme, c'est l'affaire de la Fée Carabosse. C'est moi-même, le 20 juillet 1902, qui ai dirigé un concert populaire aux Charmettes et qui ai affublé de ce titre semi-funambulesque une simple marche de Schrammel, intitulée je ne sais plus comment. C'est donc moi même que j'ai blagué et en même temps fustigé d'avoir dû, en plein XXme siècle, exécuter un programme pareil. Par conséquent, il a été à mille lieues de moi de jeter la pierre à n'importe qui et surtout pas à M. Vogt, que j'ai admiré plus qu'aucun autre. Y en a-t-il un seul qui ait été, comme je l'ai fait avec mon frère, 88 fois de suite entendre son concert d'orgue ? A part ce pauvre demi-fou de Savary, je n'en connais vraiment aucun. Sa sûreté, son rythme magnifique et impeccable, sa connaissance parfaitement intelligente du superbe instrument de Mooser me resteront éternellement dans la mémoire.

Je vous serais très obligé, Monsieur le Rédacteur, de bien vouloir engager votre collaborateur d'occasion à me fournir les programmes dont il parle et qui me sont totalement inconnus. Il aura fait une œuvre de vérité historique et donné un attrait de plus à la brochure déjà si pleine de promesses que je vais publier avec la collaboration de M. Victor Challamel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, mes hommages respectueux.

Ant. HARTMANN.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Un résumé français

Paris, 12 mars.

Sp. — *Havas.* — Les opérations se poursuivent en Champagne depuis plusieurs semaines et nous avons atteint complètement le but que nous nous étions assigné. Ce but avait un double caractère, local et général.

Les résultats locaux se résument par un progrès continu. Nos gains représentent un front de 7 kilomètres de longueur sur 2 à 3 kilomètres de profondeur, comparativement à fin décembre. Nous sommes maintenant maîtres des lignes de hauteurs offrant une base favorable pour de nouvelles attaques. Les pertes allemandes sont très élevées. Deux régiments de la Garde ont été presque anéantis. La 2me et la 5me compagnies de ce régiment ont été fondues en une seule. Les effectifs de l'ennemi ont varié entre 4 à 5 ½ corps. Nous avons trouvé sur le terrain 10,000 cadavres ennemis. Nous avons fait 2000 prisonniers, appartenant à cinq corps différents. En outre, nous avons pris des canons-revolvers et beaucoup de mitrailleuses.

Le but essentiel et général des opérations en Champagne depuis le 16 février était de fixer le plus grand nombre possible de forces allemandes, de leur imposer une grosse consommation de munitions et d'interdire à l'ennemi tout transport de troupes en Russie. Ce but a été complètement atteint. Les Allemands avaient en Champagne le 16 février : 119 bataillons, 31 escadrons, 64 batteries de campagne et 20 batteries lourdes. Du 16 février au 10 mars, les Allemands ont amené en plus : 20 bataillons, dont 6 de la Garde, 2 batteries lourdes de la Garde et un régiment d'artillerie de campagne, soit la valeur d'un corps d'armée.

Malgré leurs renforts, les Allemands n'ont pas réussi à prendre l'avantage et il leur a été impossible de transporter des troupes en Russie.

Renforts allemands

Milan, 12 mars.

De Londres au *Corriere della Sera* :

D'après le *Daily Telegraph*, des nouvelles de plusieurs localités de la frontière hollandaise confirment le passage continuel, vers le front occidental, de troupes et de canons allemands.

L'orge séquestrée en Allemagne

Milan, 12 mars.

De Berlin au *Secolo* :

Par un décret qui entre en vigueur aujourd'hui vendredi, les réserves d'orge existant en Allemagne doivent être séquestrées.

Bulletin russe

Pétrograd, 12 mars.

Vestnik. — Communiqué de l'état-major général du 11 mars, à 11 heures du soir :

Entre le Niémen et la Vistule, des combats d'une extrême ténacité ont été livrés le 10 mars dans la région de Simno (à 25 km. à l'ouest de la forteresse d'Olita, sur le Niémen), dans les vallées d'Omulef (rayon de la forteresse d'Ostrolenka) et d'Orzyc (est de Przaznysz), ainsi que dans la direction de Przaznysz.

Sur la rive gauche de la Vistule, la situation est sans changement.

Dans les Carpathes, toutes les attaques ennemies ont été repoussées et, près de Gorlice (versant nord), nos attaques ont anéanti des éléments autrichiens qui, après une attaque nocturne avortée, tentaient de se retrancher devant notre front.

Dans la Galicie orientale, au sud de Nijnief, nous avons repoussé les Allemands.

Condamnation en Russie

Pétrograd, 12 mars.

Le Sénat de l'empire a confirmé le jugement rendu contre deux « Tolstovzy » (partisans de Tolstoï), pour propagande séditieuse. Les deux délinquants ont été condamnés à une année de forteresse.

Le Sénat a confirmé pareillement un jugement de la cour de cassation de Moscou condamnant sept ouvriers à la « catorga » (travaux forcés) et à la réclusion dans une forteresse pour affiliation au parti socialiste révolutionnaire.

L'action anglo-française en Orient

Rome, 12 mars.

La *Tribuna* reçoit du Caire la nouvelle qu'il est question d'un débarquement anglo-français sur la côte de Syrie.

Navires coulés

New-York, 12 mars.

Havas. — Le croiseur auxiliaire allemand Prinz Eitel-Friedrich est arrivé à Niewport-News pour y effectuer des réparations. Il a amené environ 350 prisonniers recueillis sur trois navires français, trois navires britanniques, un russe et un américain. Ces navires ont été coulés. Le navire américain transportait du blé.

La politique en Grèce

Athènes, 12 mars.

Havas. — L'*Officiel* publiera, aujourd'hui vendredi, dans la soirée, un décret royal ajournant à trente jours les travaux de la Chambre. On croit que, avec l'expiration de ce délai, la Chambre sera dissoute et qu'il sera procédé à de nouvelles élections.

Aujourd'hui vendredi, sera signé le décret concernant l'emprunt de 40 millions de francs de la Banque nationale hellénique.

Les sympathies de M. Gounaris

Vienne, 12 mars.

Le *Neues Wiener Tagblatt* dit que le nouveau président du Conseil grec, M. Gounaris, a fait ses études à Berlin et dans d'autres villes d'Allemagne et qu'il n'a jamais caché ses sympathies pour le peuple allemand.

Décès à la cour d'Autriche

Munich, 12 mars.

Wolff. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, Ferdinand Eurge, ex-archiduc Ferdinand-Charles, est décédé, en présence des archiduchesses Marie-Thérèse et Marie-Annunziata, filles de la princesse Elisabeth de Liechtenstein.

Russie et Etats-Unis

Moscou, 12 mars.

Le *Golos Moskvy* annonce qu'un groupe de capitalistes américains est en train d'organiser une banque russo-américaine à New-York. Cette banque aurait des succursales en Russie.

Russie et Norvège

Christiania, 12 mars.

Un groupe de commerçants de Riga (Russie) est arrivé à Christiania pour nouer des rapports commerciaux entre la Russie et la Norvège. La Norvège n'importe actuellement en Russie que de l'huile de poisson, des machines agricoles et des engrais.

Les Japonais en Chine

Pékin, 12 mars.

On a mis la main à Ou-Tchang (province de Houpé) sur les archives d'une association révolutionnaire qui faisait de la propagande en faveur d'une incorporation de la Chine au Japon. Plusieurs arrestations ont été faites. L'arsenal d'Ou-Tchang a reçu une garde renforcée et la ville a été mise en état de siège.

Le ministère italien

Rome, 12 mars.

D'après l'*Idea nazionale*, il y aurait quelque froissement et des divergences entre M. Salandra et M. Sonnino.

Italie et Vatican

Milan, 12 mars.

M. Carry, correspondant du Vatican au *Corriere della Sera*, parlant des rapports du Vatican avec l'Italie en cas de l'entrée en guerre de celle-ci, dit que le Saint-Siège renoncerait difficilement à correspondre secrètement avec les gouvernements étrangers, même avec ceux qui se trouveraient en guerre avec l'Italie, au moyen de courriers de cabinet et de dépêches chiffrées.

Pour sa part, le gouvernement italien n'opposerait pas de grandes difficultés à la continuation de ces privilèges, mais il exigerait la garantie que la correspondance secrète de la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège se rapporte à des affaires strictement religieuses.

SUISSE

A la frontière

Damvant (Jura bernois), 12 mars.

La frontière française entre Damvant et Villars-les-Balmont est complètement fermée aux piétons et aux voitures. On croit que de grands transports de troupes sont la cause de cette suspension de la circulation.

L'affaire du « Petit Jurassien »

Moutier, 12 mars.

Le rédacteur du *Petit Jurassien*, M. Léon Froidevaux, a comparu devant le juge d'instruction militaire pour s'expliquer sur la publication du *Petit Rauracien*, soupçonné d'être la continuation du journal suspendu. M. Froidevaux s'est refusé à répondre à diverses questions.

Aujourd'hui vendredi, comparaît, devant la même juridiction militaire, à Moutier, l'avocat Schaller, président d'une société qui vient d'éditer le *Drapeau jurassien*, dont le premier numéro a paru hier jeudi, à Moutier. Deux vendeuses du journal sont aussi citées.

Générosité

Berne, 12 mars.

La direction générale de la Banque populaire suisse a donné une somme de 5 mille francs pour la collecte en faveur des Suisses nécessiteux dans les pays belligérants.

Jeu dangereux

Liestal, 12 mars.

A Nuglar (Soleure), des soldats faisaient une bataille aux boules de neige. L'un d'eux fut atteint à l'œil, qui fut arraché. L'ouïe a également beaucoup souffert de la commotion, et le soldat a été transporté à l'hôpital de Liestal dans un état inquiétant.

Ecrasé

Berne, 12 mars.

A une forte descente près de la Felsenau (à 2 kilomètres de Berne), les freins d'un char lourdement chargé sautèrent et l'attelage fut précipité contre un mur au pied du talus de la route. Le charretier, un nommé Dummermuth, est tombé sous les roues et a eu la tête écrasée. Les deux chevaux ont été grièvement blessés.

Ecrasé par le train

Olten, 12 mars.

A Wangen (Soleure), un vieux chiffonnier nommé Gysiger a été écrasé par un train. Il a succombé à ses blessures la nuit dernière, à l'hôpital cantonal, à Olten.

La neige dans le Jura

Le Pont, 12 mars.

La neige accumulée en masses énormes dans la contrée a forcé un train à s'arrêter en pleine campagne mercredi matin.

La neige en pays de Glaris

Elm, 12 mars.

La neige atteint ici une épaisseur de 1 m. 10, près de la dernière maison tout au fond de la vallée, 2 m. 50. Des deux côtés de la ligne du chemin de fer s'accumulent des masses énormes de neige.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 ¼ h., répétition pour les ténors.

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Réunion du comité, demain samedi, 13 mars, à 8 ¼ h. du soir, au local.

Echecs. — Séance de jeu dès 8 h. au local, café du Gothard.

Musique « La Concordia ». — La répétition de ce soir n'aura pas lieu, le local n'étant pas disponible.

Calendrier

SAMEDI 13 MARS

Bienheureux Humbert de Savoie

Il fut formé à la vertu et à la piété par saint Amédée, évêque de Lausanne.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 12 mars

BAROMÈTRE

THERMOMÈTRE C.

Mars	7	8	9	10	11	12	Mars
8 h. m.	5	—1	—5	—7	—3	—4	8 h. m.
1 h. s.	7	1	—5	—6	—3	—1	1 h. s.
8 h. s.	1	0	—6	—5	0		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	90	94	94	94	86	86	8 h. m.
1 h. s.	94	90	90	90	81	86	1 h. s.
8 h. s.	94	81	90	90	81		8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 12 mars, midi.

Brumeux le matin. En général, ciel variable. Vent du nord. Gelées nocturnes.

Attention !

Je vais vous dévoiler un grand secret ! J'ai guéri complètement *mes rhumatismes*, dont j'étais victime depuis de longues années, en appliquant quelques **emplâtres « Rocco »** sur les régions atteintes. Ne tardez pas de faire l'essai de ce remède absolument exquis.

Exiger le nom « Rocco ».

Dans toutes les pharmacies à 1 fr. 25.

KALODONT

la meilleure

Crème dentifrice

donne aux dents

une blancheur éblouissante

Antiseptique.

Buvez le

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

Abonnements par la poste : 20 cent. en plus.

voyards, Flamands, Ecossais, pour mettre le siège devant Liége, dépourvu de fortifications, mais dont la situation accidentée constituait en elle-même une défense.

La garnison de la ville dit tout d'abord subir de grandes pertes à l'avant-garde ducale ; pourtant, le roi et le duc parvinrent à camper dans un faubourg au pied de la cité, dont ils établirent le siège, qui dura huit jours. Mais, pendant la nuit qui précéda la matinée où le duc voulait faire donner l'assaut, les assiégés décidèrent de tenter un suprême effort. Ils avaient plus que sept cents hommes d'armes, sans chef pour les conduire ; pourtant ils jugèrent qu'une sortie subreptice, guidée par les habitants du faubourg occupé par les ennemis, leur permettrait de faire prisonniers les deux princes ou, au pis aller, d'avoir eux-mêmes une glorieuse fin. Leur projet fut près d'aboutir. Le duc avait ordonné à ses hommes d'enlever leurs cuirasses pour se mieux reposer avant l'assaut du lendemain, et dormait dans une petite maison séparée par une vaste grange de celle où logeait le roi de France. Vers 10 heures, les Liégeois descendent furtivement par un chemin creux reliant la ville au faubourg, tuent les sentinelles aux écoutes et se dirigent vers les maisons occupées par les princes, lesquels seraient certainement tombés en leur pouvoir si les assaillants n'avaient perdu du temps à porter des coups de pique dans la grange pleine de troupes, située entre le roi de France et le duc Charles. Au bruit que firent ces coups, les guetteurs, occupés à jouer aux dés dans la maison du duc, donnèrent l'alarme. Commines dit qu'il eut à peine le temps d'attacher au duc sa cuirasse et son casque et déjà ils étaient dans la rue où, à la lueur de quelques torches et parmi des cris effrayants, une lutte courte, mais meurtrière, s'engageait. Presque tous les assaillants périrent ; un grand nombre de Bourguignons furent blessés, mais il y eut peu de morts parmi eux. Quant au roi de France, sa garde écossaise le préserva du grand danger qu'il courut, car « ils (les Ecossais) se montrèrent bien bonnes gens ; ils ne bougèrent du pied de leur maistre, et tirèrent largement flèches, dont ils blessèrent plus de Bourguignons que de Liégeois ».

Les princes entrèrent le surlendemain dans la ville, non sans crainte, car la hardiesse de la sortie des Liégeois avait prouvé leur bravoure. Mais, dépourvue de garnison et de remparts, comment la cité pouvait-elle se défendre ? Aussi le peuple n'opposa-t-il guère de résistance, mais s'enfuit par toutes les issues ou se réfugia dans les églises lorqu'il vit venir l'armée ennemie. Tandis que les princes se félicitaient de la prise de Liége, « je retourne un peu à parler, dit le chroniqueur, de ce pauvre peuple qui fuyoit de la cité..., ces misérables gens fuyoient par le pais d'Ardenne, avec femmes et enfants ; autres fuyoient à Mézières-sur-Meuse. Aucuns de ce peuple moururent de faim, de froid et de sommeil ».

Liége fut brûlé par trois fois, sauf les églises et trois cents maisons pour abriter les prêtres qui les desserviraient ; trois mille hommes de pied furent chargés de « faire cette désolation ». « Ce sont là fruits de guerre », disait un jour, d'un air sombre, Charles-le-Téméraire, en voyant flamber au loin une ville vaincue. Hélas ! les temps changent, mais les hommes demeurent pareils lorsque la folle ambition les possède et leur fait répandre, dans le carnage et le sang, cette amère semence dont l'Europe aujourd'hui, plus âprement encore qu'au XVme siècle, récolte et mord les fruits empoisonnés.

Hélène de Diesbach.

Publications nouvelles

Instructions d'un Quart d'Heure, fruit de quarante années de ministère, par M. l'abbé J. Pailler. 13e mille. 1 vol. in-8° de 556 pages. Prix : 4 fr. 50. Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris et à la Librairie catholique, à Fribourg.

Des sermons d'un quart d'heure, voilà bien ce que demandent un trop grand nombre de fidèles et même quelques pasteurs trop enclins à expliquer par la longueur des discours le manque d'auditeurs dont gémissent les prédicateurs.

L'auteur s'est appliqué, durant quarante années, à donner à ses discours ce caractère de brièveté idéale d'un quart d'heure, sans détriment pour la plénitude de la doctrine et la clarté de l'exposition.

Publications nouvelles

Notes d'une infirmière, 1914. Par M. Eydoux-Demians. Un volume in-16. Prix : 3 fr. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Les récits de douleurs et de beauté morale occuperont une large place dans l'histoire future de la grande guerre qui déchire le monde civilisé. A ce titre, ces visions d'un intérieur de souffrance, où, mieux qu'ailleurs, se révèle la grandeur des sacrifices consentis et des immolations sans calcul, méritaient d'être recueillies. Les faits que relate une infirmière volontaire en un volume dédié fièrement « à ses cinq frères blessés au service de la France », sont significatifs au plus haut degré. Les aveux qu'elle enregistre, les impressions qu'elle note avec une émotion communicative sont empreints d'une sincérité vibrante et profonde. L'auteur a réussi excellemment à mettre en relief, suivant sa propre expression, « les admirables découvertes d'âmes que l'on peut faire, à cette heure, en France, dans une salle d'hôpital de province ». *Ce sont des documents à retenir.*

L'occupation des frontières suisses 1914-15. — Album illustré de 200 photographies. Textes originaux. Bassin-Clottu, éditeur, Neuchâtel. Prix : 3 fr. 50.

L'album que nous signalons ici présente une étonnante richesse de documentation et tout l'intérêt d'un souvenir durable. L'éditeur a réussi à grouper de façon très heureuse 200 photographies dont plusieurs ont la valeur de petits chefs d'œuvre et qui évoquent les traits les plus vivants de l'occupation des frontières, depuis la levée du landsturm jusqu'aux jours plus calmes de l'arrière-automne. Les soldats romands et leurs familles conserveront précieusement ces images d'une époque tragique où la Suisse s'est tenue à la hauteur de sa mission. Gardes de voies ferrées, patrouilles, manœuvres, exercices d'artillerie, figures de chefs, toute notre vie militaire de 1914-15 défile dans ces pages.

Georges Wagnière. — **1914. Près de la guerre.** — Genève, A. Jullien, éditeur. — Prix : 2 francs.

M. Georges Wagnière, directeur du *Journal de Genève*, vient de réunir en un petit volume les lettres publiées dans son journal au cours des quatre premiers mois de la guerre.

« Ce sont, dit l'auteur, des notes rapides, incomplètes et qui n'ont d'autre mérite que d'avoir été prises dans les milieux mêmes que je cherche à décrire. »

M. Wagnière a peint avec beaucoup de naturel tout ce qu'il a vu au cours de son voyage en France et en Angleterre. Ses récits du front tels que *Dans le camp retranché*, Chez le général *Joffre*, *Au bord de l'Aisne*, *A Reims*, sont d'un intérêt palpitant. L'élégance de son style et son culte du trait original sont un vrai charme pour le lecteur.

La Belgique, *terre d'héroïsme et de liberté*, par Roger Bornand. Lausanne, Léon Martinet, éditeur. Prix : 2 fr. 50.

Il ne faut chercher dans ce livre, ni une description minutieuse de toutes les beautés naturelles et de chacune des merveilleuses cités d'art du pays, ni une énumération complète de tout l'effort économique ou social de la Belgique, mais plutôt des impressions rapides, des souvenirs vécus, en temps de paix, dans la terre flamande ou le sol wallon. Le volume contient quelques documents relatifs à la déclaration de guerre et à la violation du territoire de la Belgique.

L'œuvre de M. Bornand est illustrée de magnifiques gravures qui donneront aux générations futures une idée de ce qu'était ce beau pays avant la guerre de 1914.

Tout en faisant œuvre patriotique, l'auteur y a mis un style alerte et agréable.

Hommage à la Belgique, par Raoul Snell et Louis Bouellat. Genève, imprimerie du *Courrier de Genève*, rue de Monthoux, 64. — Prix : 10 centimes. (Se vend au bénéfice des enfants belges.)

Le petit opuscule publié par nos confrères du *Courrier de Genève* contient, outre un sonnet et un extrait de lettre de M. Carton de Wiart, vice-président du ministère belge, un admirable hommage à Son Eminence le cardinal Mercier, qui se termine ainsi : « Salut à vous, vieillard sublime dans toute l'étendue de ce mot ! Vous étiez grand, lorsque vous dérouliez le monde des idées éternelles devant la jeunesse de votre pays : vous l'aminez à connaître de saintes exaltations et vous la pressiez de monter plus haut : *Amice, ascende superius.* Vous n'étiez pas moins grand, lorsque vous parcouriez votre diocèse : la grâce de Dieu rendait votre parole efficace, et les œuvres se multipliaient sous vos pas. Mais depuis que vous versez l'huile et le vin sur les blessures de la malheureuse Belgique, nous tressaillons et nous vous enveloppons d'une admiration indicible. Vous représentez la Charité, fille de Dieu, âme de l'Eglise, consolatrice des affligés, ou plutôt Dieu même : « Deus Charitas est ! »

Poèmes : *A la Belgique, Le Noël du petit Belge, A la Paix*, par Antoine Granger. — Ecole Berlitz, Montreux. Prix : 0 fr. 50.

Les vers de ce petit opuscule sont inspirés par un grand souffle patriotique.

La brochure se vend au profit des réfugiés belges.

Souvenir de la mobilisation suisse. — Tableau en couleurs (43×28) dessiné et peint par E. Elzingre ; Genève, Atar. — Prix : 1 fr.

Au premier plan, sur une hauteur dominant une rivière, artistement groupés ou dessinés, les principaux types de nos différentes « armes » en observation. Sur la gauche, un adjudant porte-drapeau tient la bannière fédérale. Du haut du ciel, comme une vision apocalyptique, la mêlée des nations, front oriental et front occidental ; l'Allemagne, au centre, faisant feu des deux côtés à la fois.

Tableau en couleurs, très mouvementé, remarquablement exécuté par la maison Atar, et que chacun, pour le prix modique d'un franc, voudra se procurer et conserver comme souvenir de la mobilisation suisse de la seconde « Année terrible », nos soldats surtout, auxquels il est particulièrement destiné, et à l'intention desquels deux lignes ont été réservées, où chacun pourra inscrire son nom et les dates auxquelles il tient entre toutes.

L'Europe en guerre au téléphone du ciel par J. des Marches. — Genève, imprimerie Louis Gilbert et Cie. — Prix : 60 centimes.

L'auteur de cette petite brochure humoristique imagine une conversation téléphonique entre l'archange Gabriel, qui se trouve au paradis, et les différents chefs des puissances en guerre. Il prête à chacun d'eux des plaidoyers très courts, que l'archange réfute avec beaucoup d'humour et de bon sens.

Notre point de vue suisse, par Carl Spitteler ; traduit de l'allemand par Catherine Guilland. — Rascher et Cie, éditeurs, Zurich.

La conférence, donnée à Zurich, par M. Carl Spitteler, sous les auspices de la Société helvétique, et dont on a tant parlé, vient de paraître en traduction française.

Suppression des guerres et paix définitive par les peuples eux-mêmes, par Adhémar Richard. — R. Burkhardt, libraire, Molard, 2, Genève. — Prix : 40 cent.

Cet opuscule contient d'excellentes idées, cependant difficilement réalisables à l'heure présente.

Les causes de la guerre et l'espoir de la paix, par Eugène Ritter. — Genève, édition Atar, Corraterie, 12.

M. Ritter rappelle toutes les péripéties qui ont conduit l'Europe dans le conflit que nous vivons.

Selon l'écrivain, l'espoir de la paix est encore lointain ; l'année qui commence n'en verra peut-être pas la conclusion.

La spiritualité de saint Ignace, par le Père A. Brou, S. J. 1 vol. in-16 (IV-270 pp.). Prix : 3 fr. ; franco : 3 fr. 25. Gabriel Beauchesne, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Ce livre n'est pas un exposé théorique de la spiritualité de saint Ignace ; c'est avant tout une page d'histoire. Plusieurs parlant de la « piété ignatienne » sans assez la connaître, il a paru nécessaire de dire au juste en quoi elle consiste et cela d'après les paroles mêmes du salut et l'enseignement de ses disciples les plus anciens. On trouvera donc dans ces pages un résumé de la pensée de saint Ignace sur l'oraison et sa méthode, un aperçu rapide sur ce qui fait l'essentiel des Exercices, les relations de cette spiritualité avec la tradition, la dévotion au Sacré-Cœur, la liturgie, sa place dans l'histoire de la piété catholique.

Une série de médaillons pris dans l'histoire de la Compagnie de Jésus et au dehors complète le tableau et permet de voir cette spiritualité réalisée dans ses fleurs de sainteté les plus authentiques.

Die finanzielle Kriegsbereitschaft der schweizerischen Eidgenossenschaft, von Dr Walter Hœfliger. — Zurich, Art. Institut Orell Füssli.

La mobilisation suisse et les frais qu'elle entraîne sont traités dans cette étude au point de vue politique et financier. Le rôle bienfaisant de la Banque nationale y est au premier plan. M. Hœfliger montre comment notre institut central de finances peut subvenir au besoin d'argent du peuple et de la Confédération. *Un autre chapitre traite de la situation* de la Banque nationale d'après le droit de guerre.

Le volume est d'un grand intérêt, ainsi, par exemple, dans l'étude des moyens proposés pour combler le déficit occasionné par les événements de 1914.

Pour tout ce qui concerne les abonnements, s'adresser exclusivement à l'Administration du Journal.

---

†

Le très révérend Doyen et le clergé du décanat de Saint-Amédée ont le profond regret de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur l'abbé MATHEY

Révérend curé de Saint-Barthélemy

décédé le 11 mars, à l'âge de 48 ans, muni des sacrements.

L'office d'enterrement aura lieu samedi 13 mars, à Saint-Barthélemy, à 10 ¾ h.

R. I. P.

†

Monsieur et Madame Ernest Gremaud et leurs enfants, à Enney ; Madame et Monsieur Séraphin Delley-Gremaud et leurs filles, à Delley ; Mademoiselle Marie Gremaud, à Delley ; Madame veuve Maillard, à Fribourg ; Madame et Monsieur Antoine Delley, à Delley ; Monsieur et Madame Laurent Gremaud et leur famille, à Fribourg ; les familles Philibert Gremaud, à Epagny ; Joseph Nidegger et Louis Gremaud, à Echarlens ; Monsieur Théophile Gremaud, à Treyvaux ; les familles Maurer, Lichtensteiger et Thévoz, à Fribourg ; les familles Delley, à Delley ; les familles Collomb, à Portalban ; les familles Ramuz, à Saint-Aubin, ont la profonde douleur de faire part de la mort de

Madame Adèle GREMAUD

veuve de Jules Gremaud
ancien instituteur à Villarlod

décédée le 11 mars, à l'âge de 64 ans, munie de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Delley, samedi 13 mars, à 9 h. du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

MONSIEUR

Rodolphe GRUMSER

antiquaire

aura lieu lundi 15 mars, à 8 ½ h. du matin, à l'église de Saint-Nicolas.

R. I. P.

JEUNE FILLE

23 ans, **demande place** dans ménage soigné, où elle pourrait bien apprendre la cuisine.

Ecrire sous H 336 B, à l'Agence Haasenstein et Vogler, Bulle. 938

Maladies des yeux

Le **Dr Arnold Verrey** reprendra ses consultations à Fribourg, Hôtel Suisse, **tous les samedis**, de 8 à 11 ½ h., à partir du **samedi 13 mars.** 911-282

DEMANDEZ

nos offres spéciales en

VINS ROUGES

DES

Grands crus classés de Bordeaux.

OFFICE Commercial & Industriel Bulle.

Ouvrages pour le Carême

La montée du Calvaire, par Louis Perroy	Fr. 3 50
La Passion de N.-S. Jésus-Christ, par Bourdaloue	» 1 50
Le Cœur agonisant, Salut des moribonds, Consolation des affligés, par P. Blot	» 1 —
La Société contemporaine et les leçons du Calvaire, par l'abbé P. Magaud	» 2 —
Histoire de la Passion de N.-S. Jésus-Christ, par le R. P. de La Palma	» 3 —
Méditations sur le Chemin de la Croix, par Perreyve	» 1 50
Horloge de la Passion, par Gaume	» 1 25
De Gethsémani au Golgotha ou le Trésor du vrai disciple de Jésus Crucifié par le chanoine Alfred Weber	» 1 50
La douloureuse Passion de N.-S. Jésus-Christ, d'après Catherine Emerich	» 2 —
L'Année liturgique, par le R. P. Dom Prosper Guéranger. Le temps du Carême. Le temps de la Passion. Le temps pascal. Chaque volume	Fr. 3 75
Le pied de la Croix ou les douleurs de Marie, par le R. P. F.-W. Fabert	» 3 50
Méditations pour le Chemin de la Croix, par Mgr Dadolle	» — 60
Le plus beau des livres, Le Crucifix, donnant ses leçons à tous, par l'auteur des communions ferventes	» 2 50
La Semaine Sainte, exercices et méditations	» 1 50
Sainte Brigitte au pied de la Croix, par l'abbé Pinard	» — 50
Dévotion à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et à l'Eucharistie	» 1 —

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE

130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg.

PENSIONNAT DE JEUNES FILLES

« Villa Ruth », Laufenbourg (Argovie)

Enseignement approfondi de la langue allemande, anglais, italien, peinture, musique, cuisine, travaux féminins. Bonne éducation et soins maternels. Confort moderne. Grand parc. Excellent climat. Sérieuses références. Prix très modéré (réduit pendant la guerre).

S'adresser à **Mme Graenacher-Bossert.** 786

AUBERGE A LOUER

Le soussigné exposera en location, par voie de mises publiques, le **lundi 22 mars**, dès 2 heures de l'après-midi,

l'auberge du Mouton, à Belfaux

près Fribourg, avec ses dépendances, comprenant écurie, remise, cabinet, étable à porcs, bûcher, jardin, jeu de quilles et droit au four. Eau à la cuisine, lumière électrique et téléphone.

Les enchères auront lieu à l'auberge du Mouton. Les conditions sont à disposition chez le propriétaire.

Belfaux, le 11 mars 1915. H 1006 F 944

Emile HAYOZ.

COMPLETS pour 1re COMMUNION et CONFIRMATION

à 12, 13, 15, 16, 18, 20, 22, 25, 28, 30, 33 et 35 fr.

AU PRIX UNIQUE

KRŒNER-NAPHTALY

FRIBOURG, Rue de Romont, 22

Scies pour arbres.
Racloirs pour arbres.
Sécateurs.
Brosses pour arbres.
Couteaux à greffer.
GARANTIE

E. WASSMER
Fribourg

Mobilisation 1914-1915

On demande partout des

Revendeurs, colporteurs

suivant les troupes, pour la revente d'articles « Souvenirs de la Mobilisation ». Vente facile et rémunératrice. On désire aussi quelques revendeurs parmi la troupe. — Ecrire à : *Case gare 14910, Lausanne.* 886

A LOUER

au boulevard de Pérolles, **divers appartements** avec tout le confort moderne, pour le 25 juillet ou époque à convenir, de même qu'un local pouvant servir de bureau, magasin, etc.

S'adresser au bureau de **M. G. Meyer**, *architecte.* 844

A VENDRE

faute d'emploi, **un beau potager**, à 4 trous, ayant à peine servi. Prix avantageux.

S'adresser à **M. Weber**, *ferblantier, Grand'Rue, 40.* 584

VINS NATURELS

Tessinois nouv.	Fr. 28	les 100 lit. contre remb. gare Lugano Echant. gratis.
Italien, de table	» 34	
Barberato, fin	» 46	
Stradella blanc	» 50	
Chianti, extra	» 52	
Valtelline	» 65	

12 bouteilles Barbera vieux (pour malades) Fr. 12.—. 811

Stauffer, frères, Lugano.

VINS

En considération de la guerre actuelle et par suite du calme régnant sur la marche des affaires, nous avions primitivement l'intention de suspendre notre réclame pour vins. Toutefois, un verre de bon vin est, pour un très nombreux public, un véritable besoin et nous pouvons, ensuite d'achats favorables, offrir très avantageusement :

Roussillon rouge	à Fr. 45.—	par hectolitre	Franco dans nos fûts prêtés
Mâcon »	» 65.—	» »	
Bordeaux »	» 75.—	» »	
Bourgogne blanc	» 75.—	» »	

et, en outre toujours le même **St-Georges** excellent, bien connu, authentique ou genre, au prix de Fr. 58.— par hectolitre. Echantillons et prix courant détaillé gratis et franco à disposition. Pour négociants, nous livrons en tonneaux de toutes dimensions et de plus avec un rabais proportionné suivant la quantité.

H. COLOMB & Cie, Fleurier.

GRAINES FOURRAGÈRES

Esparcettes, Frommenthal, Raygras anglais, Trèfles, Luzerne, Mélange pour prairies et gazons, ainsi que toutes les graines potagères et de fleurs, en première qualité.

Se recommande, H 1013 F 946

Ernest G. VATTER.
ci-devant G. Wagner, **Fribourg.**

MISES PUBLIQUES

La soussignée, veuve Elisabeth Bigler, vendra en mises libres et publiques, le **lundi 22 mars**, à 9 ½ heures du matin, devant son domicile à Nierlet, près Neyruz :

Chédail : 3 chars à pont, 1 char à purin avec tonneau, 2 chars de marché, 2 chars à conduire le lait, de 2 et 4 roues ; 2 herses, 1 tombereau, râteleuse, fauchéuse, hache-paille, batteuse, moulin à vanner, tonneaux à distiller, 2 tines, quelques échelles, instruments aratoires à savoir : pelles, pioches, râteaux, fourches, faux, etc. ; outils de menuisier et de charron, une certaine quantité de liens à gerbes, 4 colliers de chevaux et 2 de vaches, 3 harnais des Grisons, 2 harnais anglais pour voitures ;

Bétail : 11 vaches, en partie fraîches vêlées et en partie portantes, 1 taureau de 18 mois, 2 génisses portantes et 3 autres ; 1 veau de lait, 2 chevaux noirs de 3 et 6 ans, 3 porcs.

Les amateurs sont cordialement invités à ces mises. 947-298

Elisabeth Bigler, à Nierlet, près Neyruz.

Pendant la crise

GRAND RABAIS

sur tous les meubles en dépôt

A LA

FABRIQUE GRUYÉRIA

Bulle - FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 4

Occasion pour fiancés ou jeunes mariés. Prix de gros à tout acheteur

Meubles garantis au chauffage central

KUNDMACHUNG

der

k. u. k. österr.-ungar. Gesandtschaft

Sæmtliche mænnliche in der Schweiz sich aufhaltenden œsterreichischen und ungarischen Staatsangehœrigen, sowie bosnisch herzegowinischen Landesangehœrigen, die in den Jahren von inclusive 1872 *bis inclusive 1896 geboren sind, und* sich der Landsturmmusterung seit **September 1914** nicht unterzogen haben, werden eingeladen, ihre Adressen sofort bei dem næchsten k. u. k. œsterreichisch-ungarischen Kunsularamt mündlich oder schriftlich bekannt zu geben.

Bern, den 12. Mærz 1915.

NOTARIAT

E. Corminbœuf, notaire

agent de la Banque Populaire Suisse

pour le district de la Broye, a ouvert son bureau **sous les arcades en face de l'Hôtel du Cerf, à Estavayer.**

Se rend tous les mardis et vendredis à Domdidier.

L'Etude de

Me Charles VUILLE, avocat

et de son collaborateur

Me E. AYMONIER, avocat

est transférée **16, Corraterie, GENÈVE**

Un extrait des principales publications médicales suisses et étrangères : « **Le Lysoform médicinal** est le meilleur *antiseptique pour remplacer le lysol, le sublimé, etc., il n'est ni caustique ni toxique, ne tache pas le linge*, tout en étant *très actif* et d'un *emploi facile.* » Etant données les nombreuses contrefaçons, prière d'exiger la marque de fabrique :

Dans toutes les pharmacies. Gros : Société Suisse d'Antisepsie Lysoform, Lausanne.

Lysoform

L'EAU VERTE

de l'abbaye cistercienne de la Maigrauge

à Fribourg, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

composée de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.

Souveraine dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc.

Préservatif efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

Chez MM. **Eigenmann, Chatton & Cie**, Négt. ; **Lapp, Bourgknecht et Gottrau, Cuony, Esseiva, Wuilleret, Musy et Schmidt**, Pharmaciens ; **Guidi-Richard** ; Fr. **Guidi**, rue des Chanoines ; **Société de Consommation**, rue des Alpes ; **Ayer**, rue de la Préfecture ; **Misery**, rue de Lausanne et Beauregard.

Bullet, pharmacien, à Estavayer-le-Lac ; **Strebel**, pharmacien, à Bulle ; **Robadey**, pharmacien, à Romont ; **Jambé**, pharmacien, à Châtel-Saint-Denis ; **Grognuz**, pharmacien, à Echallens ; **Leclerc & Gerin**, droguerie de la Croix-d'Or, Genève ; **pharmacie de l'Orangerie**, Neuchâtel. H 4853 F 4724-1617

Guérison des HERNIES sans opération

Berne, Genfergasse, 11, Pension Freya, le mercredi soir, de *8 ½ à 9 heures, le jeudi matin, de 7 ½ à 10 heures. — Procédé de* guérison expérimenté depuis 28 ans. H 5 Q 390

Méd. Dr E. STEFFEN, Baden.

Apprenez l'allemand EN SUISSE

à l'école de commerce Widemann, Bâle 15, Kohlenberg. — Fondée en 1876. — Ouverture du semestre d'été : 15 avril. Prospectus par le directeur : René Widemann, Dr en droit.